

RANSPACH-LE-HAUT

De gueules à deux colonnes d'or sur une terrasse de même, en abîme deux branches de palmier de sinople brochantes sur les colonnes, les tiges jointes en sautoir.

Création d'armoiries en 1978. Elles évoquent à la fois l'ancienne appartenance du village au bailliage de Landser qui portait « d'argent à un palmier de sinople tigé au naturel et fruité d'or », et l'église construite à la fin du XVIII^e siècle qui est caractérisée par deux monumentales colonnes flanquant le maître-autel.

Ranspach-le-Haut qui apparaît en 1276 sous la dénomination « superior Ramsbach » a appartenu aux Habsbourg du XIVe siècle jusqu'aux traités de Wesphalie et a été compris dans le haut bailliage de Landser du XVIe siècle jusqu'à la Révolution. L'église est dédiée à saint Etienne.

Source: Arm. gén., p. 255, nº 104, armoiries des bailliage et village de Landser.